

ALLEZ R ULE

L'insertion des handicapés



www.greta-grenoble.com

L'Etat a mis en place une loi en 1987 obligeant toute entreprise (secteur public ou privé) de 20 salariés minimum à employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif total, sous peine d'une amende (jusqu'à 3500 euros par personne handicapée manquante).

Article L5212-2
P,8

Scolariser son enfant handicapé P,4

Plus de 180 000 élèves présentent un handicap ce qui a évolué de 30 % en moins de 5 ans. Tous les enfants quel que soit leur infirmité ont le droit à une scolarisation.

Le but du ministère national a pour objectif de proposer à chacun une scolarisation adaptée et assurée un parcours de formation réussie, définie dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation.

Le ministère national conseil donc trois étapes à suivre pour inscrire votre enfant dans une école:

Premièrement : Son inscription dans un établissement de référence comme tous les élèves.

Deuxièmement : Se rapprocher d'une maison départementale de personnes handicapées pour faire un diagnostic qui permettra de proposer la meilleure solution pour votre enfant. Le projet personnalisé de scolarisation de votre enfant doit être mis en place.

Dernièrement : La commission des droits et de l'autonomie prend une décision pour son orientation.

Chaque enfant handicapé suit le même enseignement que tous les autres enfants mais en possédant une auxiliaire de vie scolaire qui le permet une meilleure intégration dans la classe.



http://clg-bruant-courtenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva//plugins/fckeditor-spip-userfiles/image/VIE%20DU%20COLLEGE/Les%20AVS/Myriam_et_Thomas.jpg

Discrimination fondée sur l'handicap

Les handicapés subissent les mêmes formes de discrimination: taux élevés de chômage, préjugés concernant leur productivité et, souvent, exclusion du marché du travail. Ils se heurtent également à une discrimination à l'embauche. Il ressort d'une enquête réalisée en France que moins de 2% de ceux qui ont mentionné leur invalidité dans leur CV ont été invités à un entretien. Les handicapés sont recrutés principalement par des agences de travail temporaire aux fins de réduire les risques pour les employeurs.

La discrimination augmente de plus en plus avec le temps.

Les femmes ont moins de chances que les hommes de trouver un emploi et sont davantage exposées aux violences physiques et sexuelles.

P,16



Nom et adresse de ton établissement : Institut de Genech

Nom : Henguelle/Pereira

Prénom : Laure/Chloé

Classe : 28

Région : NORD